



HAL
open science

Les aménagements portuaires antiques de Pont-Sainte-Maxence (Oise) : premier bilan

Denis Maréchal

► **To cite this version:**

Denis Maréchal. Les aménagements portuaires antiques de Pont-Sainte-Maxence (Oise): premier bilan. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2020, Les ports romains dans les Trois Gaules. Entre Atlantique et eaux intérieures, 77 (1), pp.317-326. 10.4000/gallia.5615 . hal-03172961

HAL Id: hal-03172961

<https://hal.science/hal-03172961>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les aménagements portuaires antiques de Pont-Sainte-Maxence (Oise) : premier bilan

Denis MARÉCHAL*

Mots-clés. *Chenal, quai, débarcadère, bloc calcaire, caisson, Haut-Empire.*

Résumé. *Dans le cadre de deux diagnostics en 2014 et 2020 situés dans un chenal de l'Oise localisé dans la ville de Pont-Sainte-Maxence (Oise), des aménagements portuaires ont été découverts. Il s'agit de tranchées de récupération, mais aussi de deux murs avec de grands ou plus petits blocs taillés en calcaire, avec peut-être des caissons internes. En arrière, des fondations plus légères peuvent être liées à des entrepôts. Des pentes de débarcadère sont également*

visibles sous la forme de niveaux de craie avec un pendage accentué. D'autres aménagements ont été ponctuellement relevés (blocs alignés ou madriers de bois), mais leurs interprétations demeurent plus hypothétiques. La longueur de ces quais atteint 70 m au minimum. La datation proposée pour cet ensemble est la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. L'agglomération antique prend sans doute place 50 m plus en retrait, plus en hauteur et à l'abri des inondations. Le positionnement de ce site à un carrefour entre un axe fluvial et la voie de l'Océan a sans doute participé à son développement.

The ancient port developments of Pont-Sainte-Maxence (Oise): a primary assessment

Keywords. *Channel, quay, landing stage, limestone block, box, Early Empire.*

Abstract. *Two surveys carried out in 2014 and 2020 in a channel of the Oise river located in the city of Pont-Sainte-Maxence discovered harbour developments. These are recovery trenches as well as two walls built with large or smaller limestone blocks, perhaps with internal caissons. In the rear part, lighter foundations can be linked to warehouses. Landing slopes are also visible in the form of a*

chalk level with an accentuated dip. Other developments were occasionally observed (aligned blocks or wooden planks), but their interpretations remains more hypothetical. The length of these quays is at least 69 m. The complex can be dated to the 2nd half of the 1st c. AD. The ancient city was undoubtedly located 50 m away in a higher position and protected against flooding. The fact that this site was positioned at a crossroads between a waterway and the road leading to the sea very probably contributed to its development.

PRÉSENTATION

CADRE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

L'agglomération actuelle de Pont-Sainte-Maxence (Oise) se situe au nord-est du Bassin parisien et plus précisément dans la moyenne vallée de l'Oise entre Creil (Oise) et Compiègne (Oise) (fig. 1). Le site se caractérise par son emplacement sur la rive

gauche de l'Oise, et sur le flanc de la cuesta d'Île-de-France (fig. 1). Celle-ci est constituée d'une alternance de sables et de bancs de craie. De ce fait, les points hauts comportent de nombreuses carrières d'extraction à ciel ouvert, qui n'ont toutefois jamais été étudiées et ne sont pas datées. Dans le détail, la ville contemporaine – qui oblitère celle de l'Antiquité – se développe dans une entaille du plateau, longue de 1,25 km et liée à un cours d'eau qui s'écoule actuellement sous la forme

* Cravo/Inrap Hauts-de-France, 6 impasse du Commandant-Gérard, F-02200 Soissons. Courriel : denis.marechal@inrap.fr

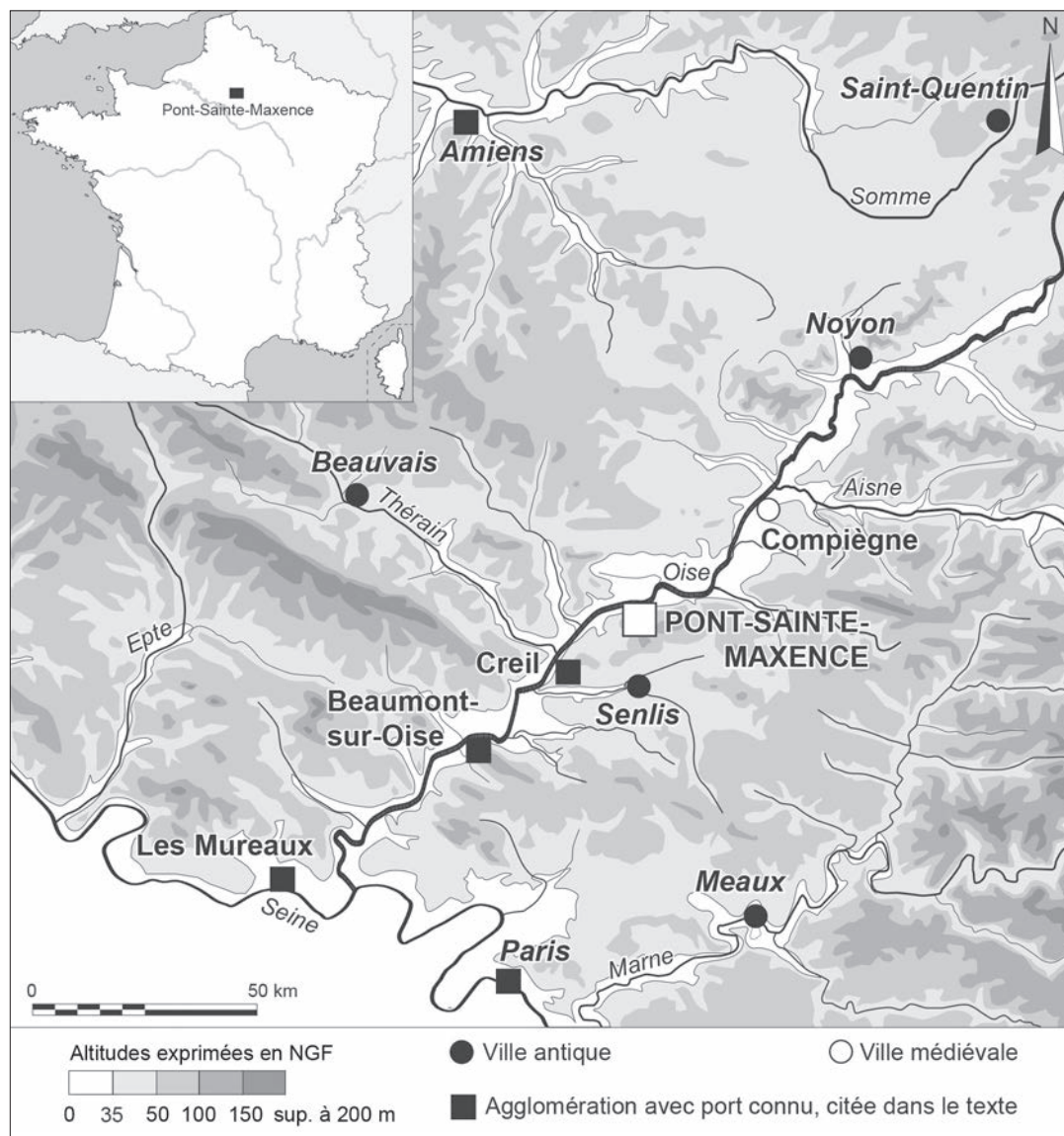


Fig. 1 – Villes antiques et sites mentionnés dans le texte (DAO : D. Maréchal, Inrap).

d'un ru (le Fond Robin). Ceci a pour effet d'atténuer la raideur des pentes qui rend délicate la descente vers la vallée. Sur la rive droite, on se situe dans la plaine inondable de l'Oise : les sédiments sont donc des alluvions anciennes, à l'exception des montilles sableuses qui bordent la rivière. Au niveau du site, l'étude géotechnique, réalisée préalablement aux diagnostics, a permis de détailler la séquence (Dufour, Riche 2013). Les plus anciens sédiments correspondent à des argiles grises à noires qui s'étagent entre 11 et 25 m de profondeur. Au-dessus, ce sont des sables graveleux vers 9,50-10,50 m, puis « un ensemble alluvionnaire constitué d'argiles et limons vasards, de tourbe, et de sable tourbeux » entre 7,30 et 8,60 m. Les niveaux supérieurs sont constitués de sables argileux ou d'argiles sableuses jusqu'à 3,30-4 m de profondeur. Au-dessus, on trouve une alternance d'argiles et de sables. Enfin, des « remblais contemporains » colmatent cette séquence sur 1,30 m.

Pour le facteur hydrique ambiant, outre l'Oise et ses chenaux récents, on compte donc le ruisseau du Fond Robin, mais également six rus et plusieurs sources dans un rayon de 1 km autour du site (fig. 2).

CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

La ville de Pont-Sainte-Maxence tire son nom de la martyre écossaise Sainte-Maxence qui aurait vécu à la fin du ^v^e s. La légende affirme que, ne pouvant emprunter le pont, elle aurait voulu traverser – à pied – la rivière sur de « gros » blocs (donc à gué). Dans cette fondation « légendaire » – avec une aide divine –, la position de la ville à la fois en bordure d'un fleuve à franchir et comme carrefour d'un axe routier important semble donc primordiale (Roblin 1978, p. 53-54).

Michel Roblin précise que la première titulature de l'église est une dédicace à saint Pierre, ce qui traduit une ancienneté certaine (Roblin 1966). Une première évocation d'un pont en 673 reste douteuse. En 779, il est fait mention d'un « *portus* [...] *in pago belvacence* », ce qui traduit le rattachement au Beauvaisis. Les premières mentions certaines du pont sont signalées en 843 puis 861, mais c'est en 1016 qu'apparaît le nom de Pont-Sainte-Maxence (*Pons Sancta Maxentiae*) (Roblin 1978, p. 225-226). La route de Flandre est sous contrôle royal peut-être dès les Carolingiens, en tout cas

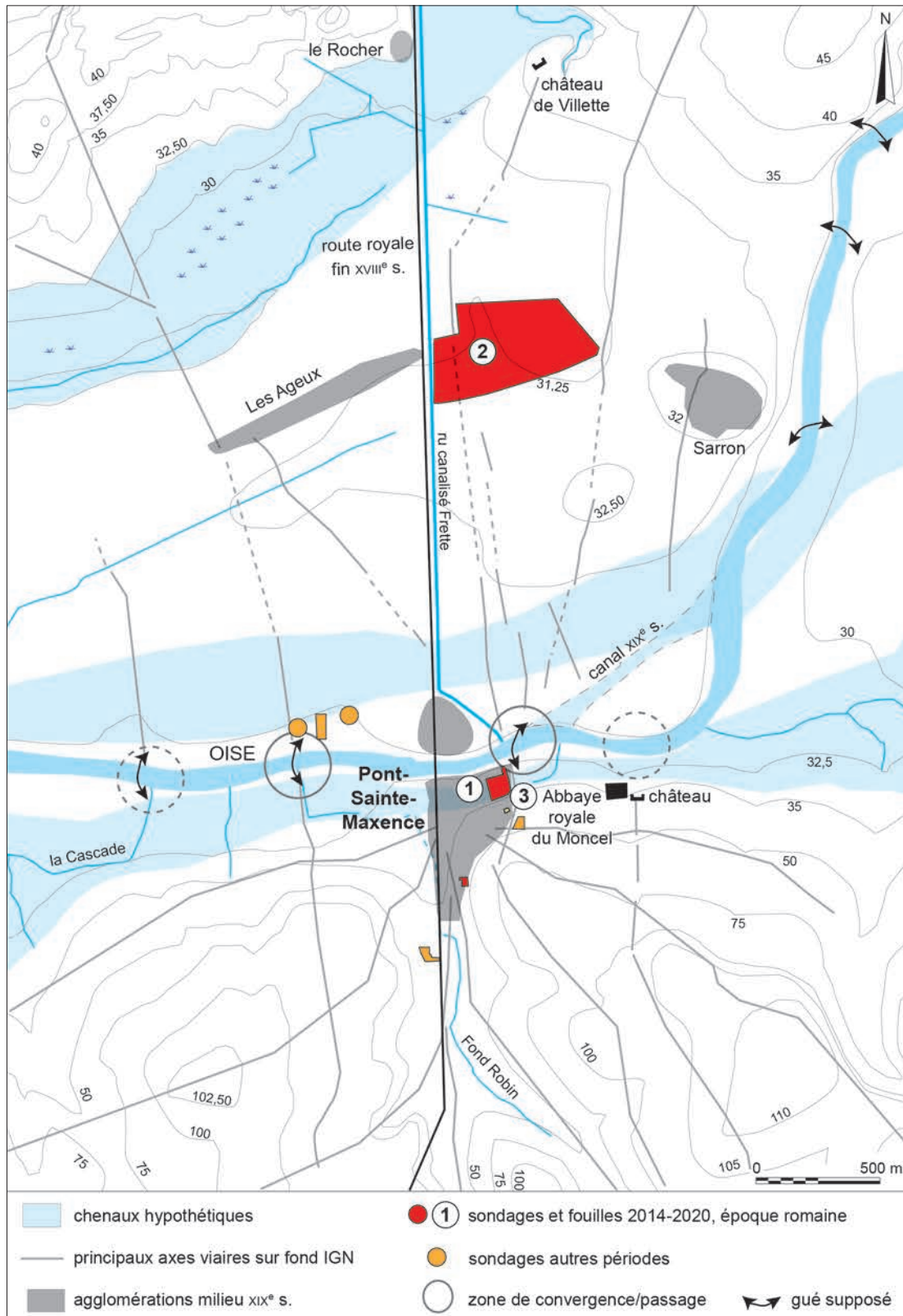


Fig. 2 – Localisation de Pont-Sainte-Maxence dans la vallée de l’Oise, du réseau viaire principal et des sites diagnostiqués et fouillés, d’époque romaine et des autres périodes. Pour l’Antiquité : 1, sondages 2014 et 2020 présentés dans l’article ; 2, temple ou mausolée fouillé en 2014 ; 3, sondage réalisé en 2018 (DAO : D. Maréchal).

certainement à la fin du XII^e s. qui voit la fortification de la ville par Philippe Auguste (Carolus-Barré 1954 ; Thuillot 1983). C’est en 1753 que Daniel-Charles Trudaine propose le projet qui va transformer la ville en projetant un nouveau pont,

construit entre 1774 et 1785, lié à la route royale et encore en usage actuellement¹. L’indication d’un port est liée au plus

1. Ce dernier est souvent considéré par les auteurs régionaux comme antique...

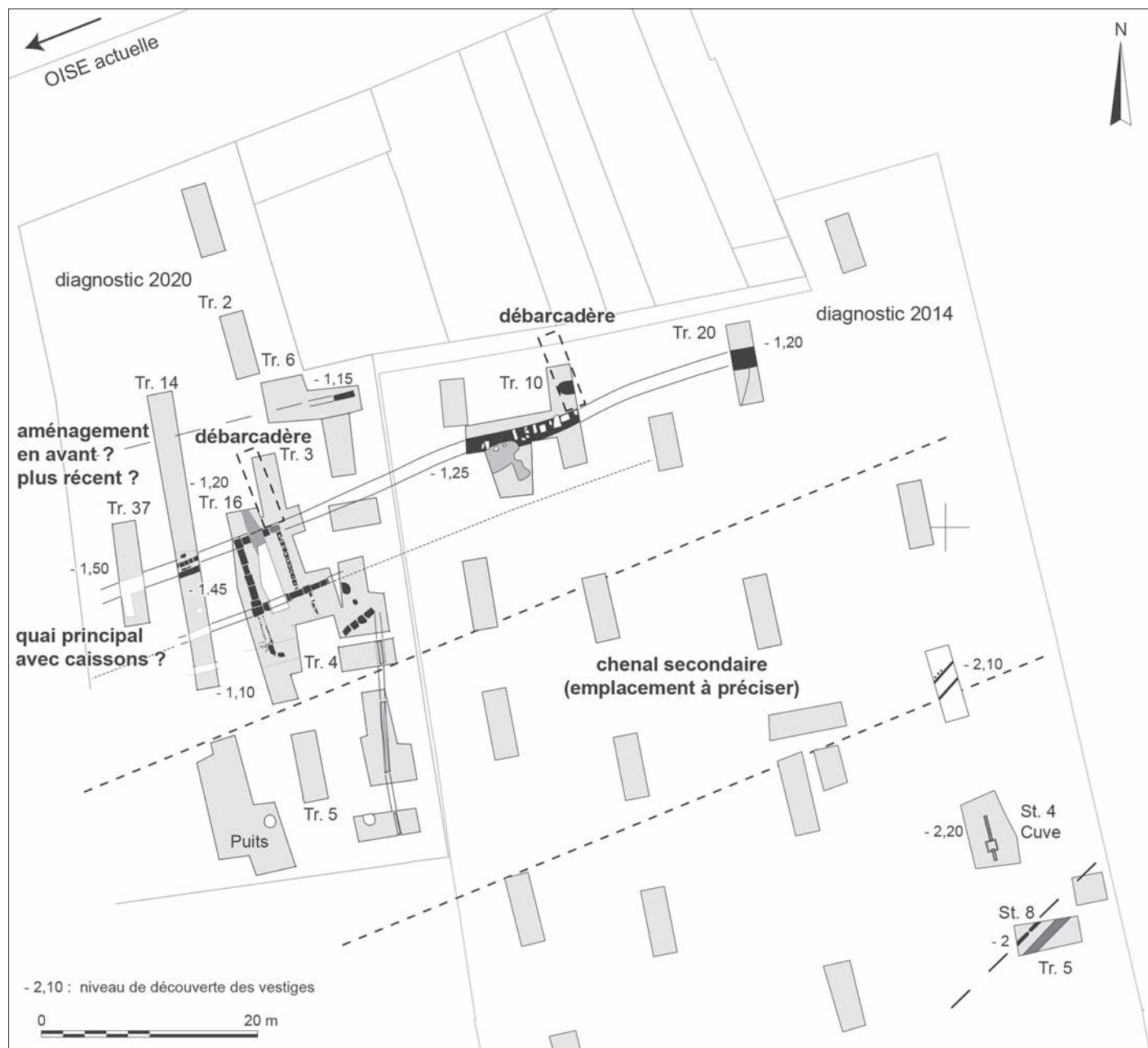


Fig. 3 – Plan partiel des diagnostics de 2014 et 2020 (DAO : S. Hébert, D. Maréchal, E. Mariette, Inrap).

ancien plan conservé de la ville, daté de 1635. Il se situe alors 250 m plus en amont que l'actuel.

Les plus anciennes données archéologiques datent de 1780 et de la découverte de tombes de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge au presbytère (Graves 1834, p. 65-66). D'autres découvertes antiques ne sont pas bien localisées, comme le dépôt monétaire du faubourg Cavillé/« Iraine » trouvé à 5 m de profondeur, dont les monnaies couvrent les règnes de Tibère et Néron à Postume (Roblin 1966 ; Woimant 1995). Si, depuis la fin du XVIII^e s., est évoquée la station de *Litanobriga* indiquée sur *L'itinéraire d'Antonin*, rien n'accrédite son identification à Pont-Sainte-Maxence ; Creil pourrait aussi candidater (Carlier 1764 ; Amandry *et al.* 1985). Depuis le XX^e s., enfin, il est acquis que Pont-Sainte-Maxence est une « agglomération secondaire », peut-être un *vicus* (Roblin 1978 ; Durand 1988 ; Woimant 1995, p. 380-381).

Les interventions archéologiques n'ont réellement débuté qu'en 1999. Elles se sont développées surtout depuis 2014 avec une nouvelle mise en valeur du centre du bourg (Derbois-Delattre 2002 ; Maréchal dir. 2014 ; 2020 ; 2021 ; Paris 2019). Une fouille préventive en 2017 et plusieurs diagnostics récents ont permis de mieux cerner l'agglomération antique. Elle occuperait une aire à l'abri des crues de l'Oise, soit sa première terrasse, et pourrait se développer sur 5-6 ha au minimum. Néanmoins, les données restent encore trop lacunaires pour connaître précisément ses limites (Charbonnier *et al.* 2018 ; dir. 2020 ; Sarrazin, Maréchal 2019). Par ailleurs, à 1,80 km du site, plus au nord et en rive droite, une fouille de 2014 a mis au jour un temple ou plutôt un grand mausolée (Brunet-Gaston dir. 2016 ; Charbonnier *et al.* 2018 ; Monteil, Van Andringa 2019, p. 7) (fig. 2, point 2). L'emplacement de ce monument doit border – ou être à proximité – d'un important axe viarie.

Il pourrait s'agir de la voie de l'Océan attribuée à Agrippa, reliant Lyon à Boulogne et qui, localement, correspondrait à l'axe Senlis-Beauvais ; ce tracé reste cependant incertain (Nouvel 2011, fig. 1).

L'AMÉNAGEMENT PORTUAIRE

Les sondages de 2014 et 2020 ont porté sur une surface cumulée de 1,36 ha (fig. 2, point 1). Au vu de l'implantation des parcelles dans un important paléochenal, à proximité de l'Oise, il a été nécessaire de travailler en sondages profonds pour en comprendre la dynamique et assurer la sécurité des fouilleurs (Maréchal dir. 2014 ; 2020). Le taux d'ouverture est de 6 % en 2014 et de 16 % en 2020. En effet, l'expérience de 2014 a démontré qu'il était nécessaire de disposer d'un réseau de sondages plus dense et de procéder à davantage de décapages partiels.

Il a été identifié un premier aménagement portuaire en 2014 (St. 8) dans la tranchée 5 (fig. 3). Positionnés à 2 m de profondeur, sous un niveau de tourbe, des bois façonnés sont ressortis. Orientés à 45° est, deux rangs de madriers² de section rectangulaire (8 x 12 et 9,50 x 11,50 cm), dont les extrémités sont taillées en double biseau opposé, sont en vis-à-vis au niveau d'un poteau de 15 cm de diamètre. Celui-ci est fiché verticalement et sert à les bloquer. Pratiquement parallèle, à 1 m de distance, la fondation d'un mur à parement de moellons et lié à l'argile a été découverte. En 2014, on ne disposait pas d'éléments pour dater ces éléments, mais les résultats de 2020 permettent d'envisager une attribution à la période romaine car ils se trouvent sous un niveau de tourbe estimé de cette période³. Ce type d'aménagement en bois – à grande échelle – a été observé sur la fouille des aménagements portuaires de la Vesle à Reims (Marne) (Rollet 2011 ; 2016). Est-ce un premier état ancien du quai ou un renfort de berge ? À Reims, avec l'envasement progressif du « port », les quais ont été déplacés en direction de la rivière actuelle.

L'aménagement principal supposé être un quai a été relevé sur près de 70 m de long et près de 7,50 m de large (fig. 3). Il est inséré dans une couche de sable jaune dont nous ne connaissons pas l'origine. Est-ce une langue de sable naturelle ou s'agit-il de remblais plus anciens ? Orienté entre 17 et 20° est, sa conservation s'avère assez variable. Il atteint entre 1,20 et 1,25 m de profondeur sur les deux tiers – côté est – alors qu'il est davantage profond plus à l'ouest (jusqu'à 1,45/1,50 m dans Tr. 14 et 37). Il semble que des tranchées de récupération romaines⁴ ont en partie remanié ces fondations. Deux murs parallèles – St. 19 au sud-est et St. 21/23/370 au nord-ouest – constituent donc ce quai (fig. 4 et 5). Ils sont construits en grands blocs calcaires quadrangulaires à joints vifs (1,05 à 1,85 x 0,65 à 0,85 x 0,25 à 0,40 m), sur lesquels les traces de taille restent visibles. Il pourrait exister une alternance de pierres presque

carrées et de blocs rectangulaires plus longs. Au moins un bloc sert de chaînage entre St. 22 et 23. Deux assises ont été notées dans les tranchées 3 et 16. Les plus profondes peuvent être les premières. Ce sont des pierres presque carrées de 0,80 à 0,85 m de côté⁵. On les retrouve dans les tranchées 14 et 16 (fig. 6). Les tranchées de fondation dans lesquelles elles s'inscrivent ont des contours irréguliers. Les secondes assises sont des pierres souvent rectangulaires assez bien alignées, également à joints vifs. Plusieurs niveaux de circulation ont été relevés en association avec ces quais. Il s'agit souvent de sols en craie damée, mais parfois ce sont des limons compactés qui livrent un rare mobilier, ce qui n'accrédite pas l'idée d'un sol d'habitat.

Entre ces deux murs, il est probable que nous ayons des caissons (n^{os} 22 et 24 dans Tr. 3 et 16 ; n^o 371 dans Tr. 37). Orienté à 75° Ouest, l'espacement entre les deux est de 4,40 m (fig. 5). En effet, outre un mur en grand appareil (St. 22), un second (St 24), parallèle, est constitué de petits blocs travaillés (0,45 à 1 m de long ; 0,45 à 0,52 m de large ; épaisseur inconnue) incluant des entailles quadrangulaires profondes de 3 à 4 cm (0,22 x 0,12 m en moyenne), espacées de centre à centre de 0,60 à 0,80 m. Ces creusements paraissent trop grands pour correspondre à des trous de louve. S'agit-il de mortaises destinées aux tenons d'autres blocs disparus ou des trous pour insérer les montants d'une barrière ? Ce mur, contrairement au 22 qui dispose d'un chaînage avec la St. 23, est bloqué entre les deux fondations principales (St. 19 et 23), un trou étant aménagé à la jonction du dernier bloc de St 24. Il pourrait avoir été installé plus tardivement. Sur le log 37, la tranchée de récupération n^o 370/371 – non datée – dessine un angle droit dont l'orientation du segment 371 est similaire à celle des précédentes (St. 22 et 24), ce qui confirmerait l'existence de ces caissons à intervalle régulier. À Amiens « Hôtel Mercure » (Somme), la fouille de Dominique Gemehl (Inrap) a mis en évidence de tels caissons (Gemehl 2009 et communication personnelle).

Outre ces aménagements, d'autres hypothétiquement interprétés comme des débarcadères ont été mis en évidence. Ils se présentent sous la forme de niveaux calcaires compacts, épais de 5 à 10 cm, qui s'appuient sur le mur du quai (fig. 4). On note en dessous la présence de niveaux sablo-limoneux, contenant parfois de petits blocs calcaires, qui évoquent des couches de construction ou remblais après construction. Un état a été perçu dans le log 10 de 2014 ; un autre existant dans la tranchée 16 de 2020 (fig. 7). Les pentes estimées livrent des valeurs de 20 à 25°. Il n'a pas été possible de savoir comment se finissent ces niveaux à chaque extrémité : peut-être sur une blocaille de gros blocs comme celui reconnu dans le log 3 à 2,20 m de profondeur (vers 29,30 m NGF) (fig. 7) ? Ce type d'aménagement, sans doute un débarcadère, est connu dans plusieurs ports fluviaux tels Besançon (Doubs), Creil, Les Mureaux (Yvelines), Paris (Kruta 1983 ; Massy 1983 ; Durvin 1984 ; Bourgeois *et al.* 1990 ; Gaston 2002). La largeur et la longueur de ces ensembles nous demeurent inconnus.

Quant à la chronologie de ces aménagements, l'étude céramique de Julie Donnadiou fournit une datation homogène centrée sur la seconde moitié du 1^{er} s. (Donnadiou 2020).

2. Un bois a été prélevé : il doit s'agir d'un aulne de 13 cm de diamètre, âgé de 20-30 ans avec de l'écorce sur trois faces.

3. Ce niveau de tourbe est bien daté du 1^{er} s. en 2020 (Maréchal dir. 2020, p. 107-111).

4. Les tessons dégagés dans les comblements seraient du 1^{er}/11^e s. (Maréchal dir. 2014, p. 19)

5. Dont les cotes d'apparition sont comprises, selon les tests, entre 30,15 et 30,25 m NGF.

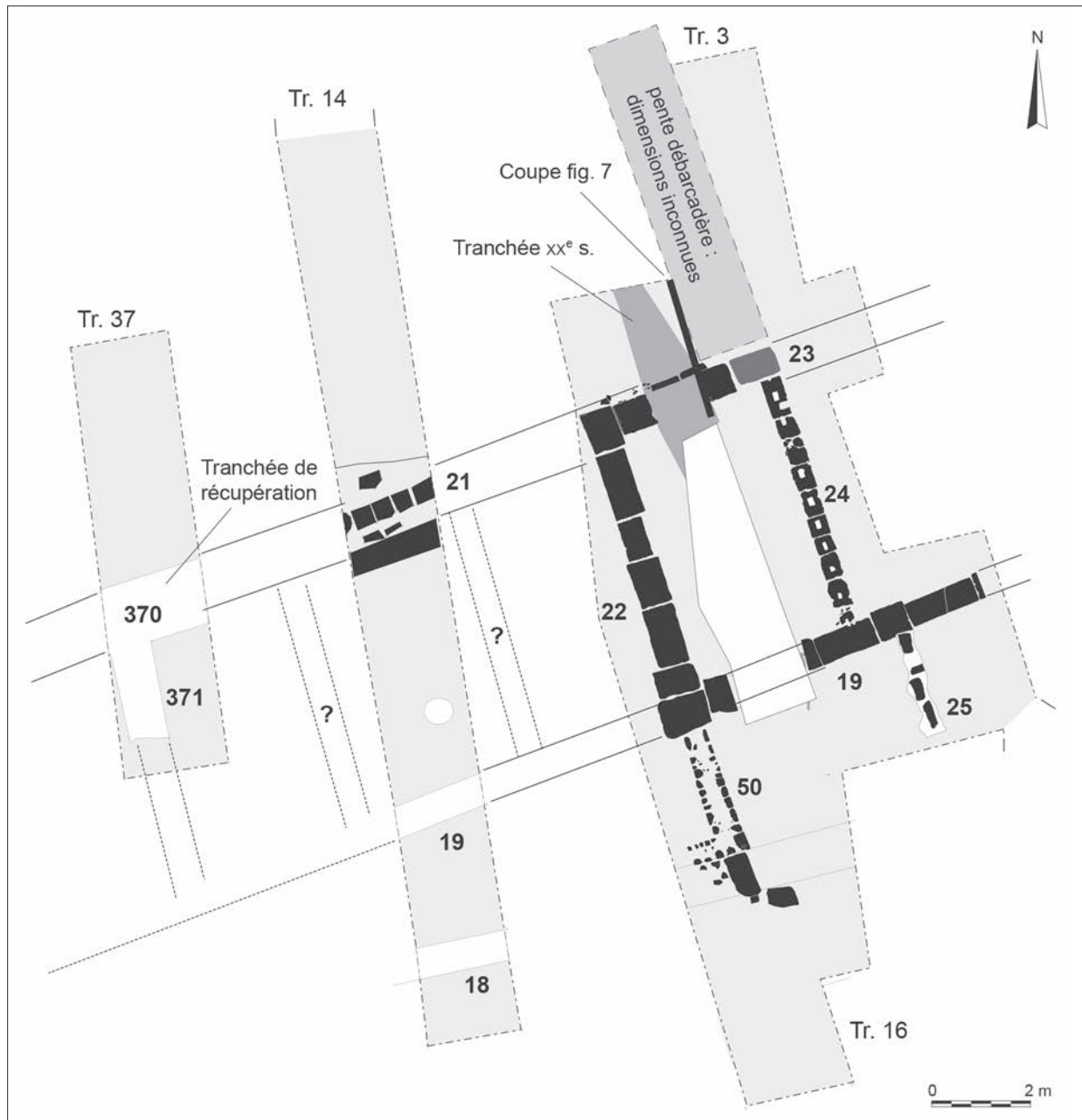


Fig. 4 – Plan détaillé de la zone du quai avec la numérotation des principales structures (DAO : D. Maréchal).

Les lieux auraient été abandonnés avant le milieu du II^e s. Un point important porte d'ailleurs sur la datation des niveaux de colmatage des berges qui, sur plus de 2 m de hauteur appartiennent à cette même période, ce qui traduit une dynamique rapide et forte. Les phases du Bas-Empire ne se retrouvent pas dans cette zone, mais dans le colmatage du chenal secondaire (dont le comblement final n'intervient qu'aux XV^e-XVII^e s.)

Signalons enfin que 10 m plus au nord, dans le log 6 (fig. 3), une série de blocs grossiers, mais alignés, est ressortie à 1,15 m de profondeur (30,22 m NGF), selon une orientation de 15° est, proche du quai précédemment décrit. Ces blocs sont à une altitude trop haute pour être liés à un débarcadère. S'agit-il alors d'un élément en avant du quai principal, comme ce qui a été perçu à Amiens (Gemehl, communication personnelle) ? Est-ce un état plus tardif, en considérant qu'avec un ensablement progressif, il se serait avéré utile de déplacer le quai ?

*
* *

Les diagnostics de 2014 et 2015 ont permis de dégager les vestiges d'une installation portuaire sur près de 70 m de long et large de 7,50 m, qui date de la seconde moitié du I^{er} s. (fig. 3). En partie récupérée au moyen de tranchées, elle reste toutefois assez bien conservée sur plusieurs dizaines de mètres. Faut-il y voir un ample aménagement sur plus de 17 m de large, ou plusieurs phases impliquant un déplacement ? Le dispositif principal semble intégrer des caissons étroits. Au moins deux rampes de débarcadère paraissent associées au quai, mais leurs caractéristiques restent en partie inconnues (largeur ? nombre ?). Si le quai principal borde le cours de l'Oise au nord, il faut s'interroger sur l'infrastructure plus légère du côté sud. Est-ce un agencement pour la consolidation de la berge ? Ce paléochenal

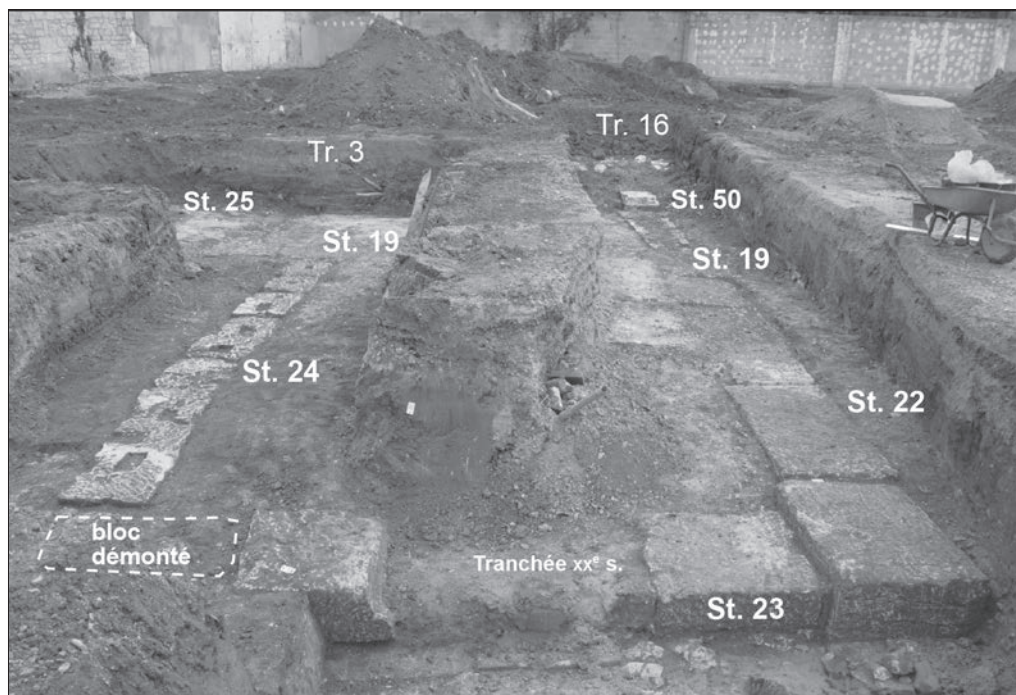


Fig. 5 – Tranchées Tr. 3 et 16 : vue prise depuis le nord avec les murs St. 19 (en arrière-plan) et St. 23 (au premier plan) du quai et les murs St. 22 et St. 24 correspondant au caisson (cliché et DAO : D. Maréchal).

secondaire n'est pas colmaté aussi précocement que le principal (remblais du Bas-Empire et du Moyen Âge central).

Adossés aux murs du quai (côté opposé à l'Oise) apparaissent d'autres fondations plus légères (St. 25 et 50), des niveaux de circulation et quelques fosses, dont un puits (fig. 3 et 4). Il existe donc des activités en retrait du quai ; s'agit-il de restes d'entrepôts ? L'agglomération semble quant à elle implantée hors de la zone inondable, sur la première terrasse, soit 50 m plus au sud du projet (fig. 2). Sur le diagnostic réalisé en 2018, les altitudes des niveaux antiques sont comprises entre 36,50 et 35,81 m NGF⁶, soit 5 m au-dessus du quai (Sarrazin, Maréchal 2019, p. 32-36) (fig. 2, point 3). Sur les autres ports connus sur l'Oise – soit Creil et Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) –, il existe également une séparation entre le port et l'agglomération, mais sur des distances plus grandes (Massy 1983 ; Vermeersch *et al.* 2007).

Peu de ports ont été fouillés dans les Hauts-de-France depuis 30 ans (par exemple, Amiens : Gemehl 2009). Par ailleurs, l'étude des aménagements portuaires s'intègre dans une problématique plus large comprenant la rivière et sa dynamique fluviale. Ainsi, dans les sondages proches de l'Oise – Tr. 2 et 5 –, le mobilier céramique a permis de caler durant la seconde moitié du 1^{er} s. des séquences de colluvionnement sur respectivement 2,70 et 1,97 m d'épaisseur. Les environnements humides constituent enfin un milieu d'étude privilégié pour les données organiques et paléoenvironnementales. Dans les niveaux tourbeux du 1^{er} s. ont été découverts des bois travaillés et un talon de chaussure en cuir (Maréchal *dir.* 2020, p. 136-138). Toutefois, faute de moyens financiers⁷, aucun prélèvement n'a été effectué.

L'agglomération antique de Pont-Sainte-Maxence s'inscrit au croisement d'un axe fluvial et de la voie de l'Océan. Le quai



Fig. 6 – Vue zénithale, prise depuis l'est, de la première assise de St. 21 (blocs « carrés » à droite) dans la tranchée Tr. 14 ; deux fondations de murs s'appuient contre elle, à gauche (cliché : D. Maréchal).

6. Cette profondeur est celle maximale atteinte par le godet de la pelle (-3,30 m) et non celles des niveaux qui sont au-delà de cette cote.

7. Le budget d'analyse a permis une datation ¹⁴C sur un niveau mésolithique.

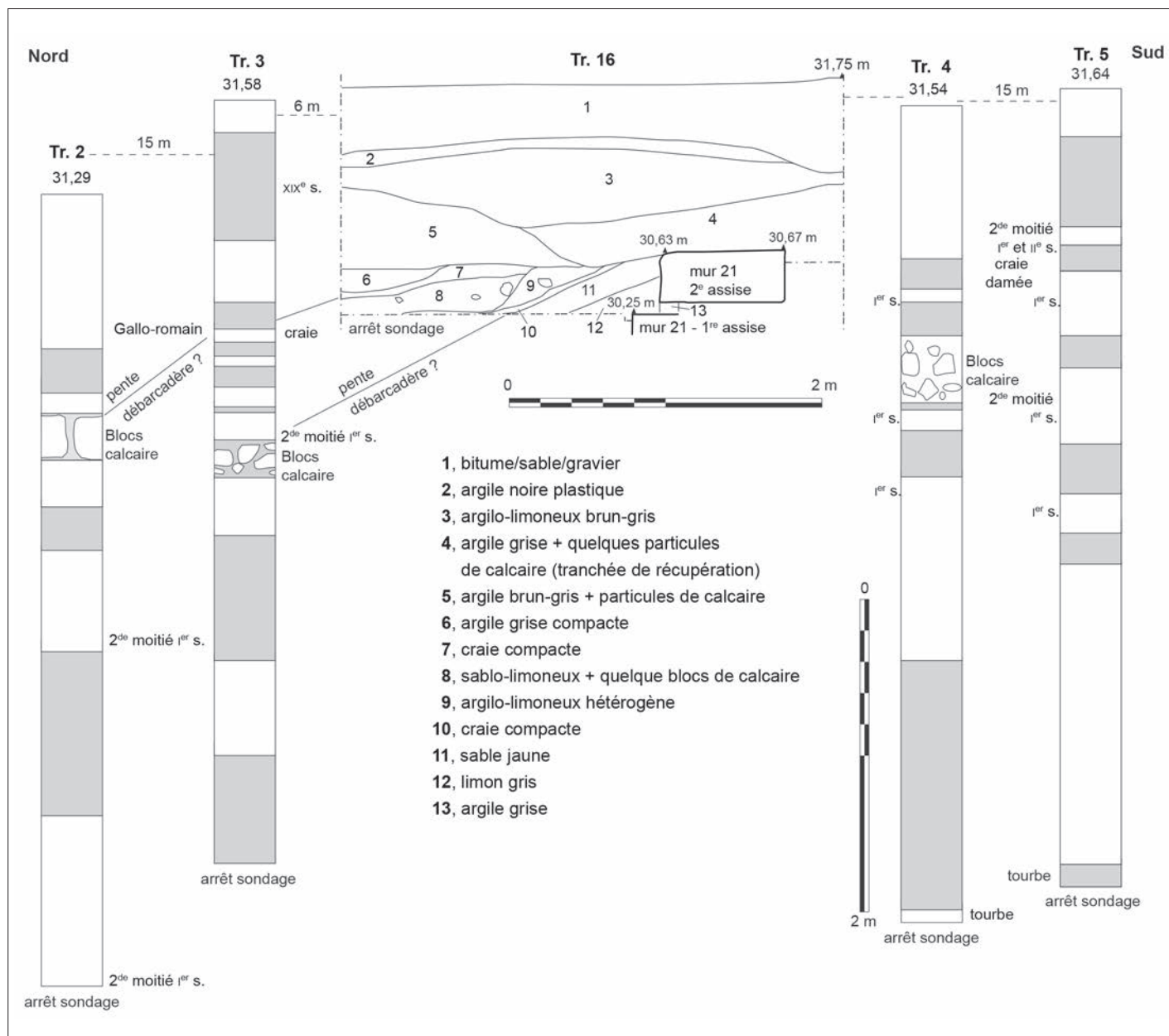


Fig. 7 – Coupes des tranchées 2 à 5 et 16, mettant en évidence le mur 21, avec ses deux assises et les niveaux calcaires correspondant aux débarcadères (DAO : D. Maréchal).

peut correspondre à un point de rupture de charge et au dernier « port » important sur l'Oise en remontant le cours ; Noyon (Oise) est par exemple à l'écart de la rivière (Desachy 1999, pl. 24). L'importance de ce carrefour perdue au Moyen Âge et le contrôle royal sur la ville confirme ce rôle majeur.

Enfin, les diagnostics présentés n'ont pas permis de statuer sur l'origine des aménagements portuaires. Des indices de la première moitié du I^{er} s. ont été collectés, mais les profondeurs élevées – au minimum entre 3 et 5 m de profondeur – rendent difficile cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

BSR	Bilan scientifique régional.
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RAP	<i>Revue archéologique de Picardie</i> .
RFO	Rapport final d'opération.
SRA	Service régional de l'archéologie.

RÉFÉRENCES

- Amandry M., Rigault P., Trombetta P.-J. 1985** : Le Trésor monétaire de l'écluse de Creil, *RAP*, 1-2, p. 65-111.
- Bourgeois L., Morin J.-M., Trombetta P.-J., Barat Y., Van Peene N., Pailler P. 1990** : *Un port de 2 000 ans aux Mureaux : des Gaulois à Charlemagne*, Catalogue d'exposition, 9-27 janvier 1990, Les Mureaux, Médiathèque des Mureaux, Centre de documentation sur le patrimoine local, 90 p.
- Brunet-Gaston V. (dir.) 2016** : *Pont-Sainte-Maxence, les dieux du stade de Sarron : une façade monumentale gallo-romaine d'exception*, RFO de fouille archéologique préventive, Amiens, Inrap Hauts-de-France, 3 vol., 641 p.
- Carlier abbé C. 1764** : *Histoire du duché de Valois concernant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois de l'origine de la monarchie française jusqu'à l'année 1763*, Compiègne, L. Bertrand, 3 vol., 562 p., 693 p. et 462 p.
- Carolus-Barré M. L. 1954** : La prétendue « commune » de Pont-Sainte-Maxence au Moyen Âge, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 113.
- Charbonnier M.-C., Donnadieu J., Maréchal D., Rougier R. 2018** : Pont-Sainte-Maxence : une agglomération secondaire romaine entre Bellovaques et Silvanectes, *Archéologie des Hauts-de-France*, 12, Amiens, DRAC/SRA des Hauts-de-France, 6 p.
- Charbonnier M.-C. (dir.) 2020** : *Pont-Sainte-Maxence, 15 rue Cavillé*, RFO de fouille archéologique préventive, Amiens, Inrap Hauts-de-France.
- Dasachy B. 1999** : Noyon, in Desachy B., Guillhot J.-O. (dir.), *Archéologie des villes, Démarches et exemples en Picardie*, Amiens, RAP (coll. *RAP*, n° spécial, 16), p. 171-177.
- Derbois-Delattre M. 2002** : Pont-Sainte-Maxence Rue du Cimetière (Oise), *BSR de Picardie* 1999, Amiens, DRAC/SRA de Picardie, p. 65.
- Donnadieu J. 2020** : Étude céramique antique, in Maréchal D. (dir.), *Pont-Sainte-Maxence (Oise), 15 quai de la Pêcherie*, RFO de diagnostic, p. 106-115.
- Dufour M., Riche B. 2013** : *Pont-Sainte-Maxence (60) : construction de 93 logements, Étude géotechnique G12*, Rapport, Fondasol géotechnique, 53 p.
- Durand M. 1988** : *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise, Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e au XV^e siècle*, Amiens, RAP (coll. *RAP*, n° spécial), 275 p.
- Durvin P. 1984** : La découverte d'un pont gallo-romain sur l'Oise en aval de Creil, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 108-110.
- Gaston C. 2002** : Données récentes sur l'architecture antique à Besançon (Doubs), *Archéopages*, 8, p. 28-35.
- Gemehl D. 2009** : *Amiens rue Flaters-Hôtel Mercure (80)*, BSR de Picardie 2007, Amiens, SRA de Picardie, p. 111-112.
- Graves L. 1834** : *Précis statistique de Pont-Sainte-Maxence*, Beauvais, 187 p.
- Kruta V. 1983** : Le quai gallo-romain de l'Île-de-la-Cité, *Cahiers de la Rotonde*, 6, p. 67-111.
- Maréchal D. (dir.) 2014** : *Pont-Sainte-Maxence, Rues Bodchon, Saint-Amand et quai de la Pêcherie*, RFO de diagnostic, Amiens, Inrap Hauts-de-France, 50 p.
- Maréchal D. (dir.) 2020** : *Pont-Sainte-Maxence 15 quai de la Pêcherie, Quai et caniveau gallo-romain*, RFO de diagnostic, Amiens, Inrap Hauts-de-France, 210 p.
- Maréchal D. (dir.) 2021** : *Pont-Sainte-Maxence : Surveillance d'implantations de poubelles enterrées*, RFO de suivi de travaux, Amiens, Inrap Hauts-de-France.
- Massy J.-L. (dir.) 1983** : Informations archéologiques, Picardie Oise, Saint-Maximin, *Gallia*, 41-2, p. 248-250.
- Monteil M., Van Andringa W. 2019** : *Hoc monumentum maesoleumque* : les monuments funéraires dans le paysage des cités des Gaules et des Germanies, in Monteil M., Van Andringa W. (dir.), Dossier : *Monumentum fecit* : monuments funéraires de Gaule romaine, *Gallia*, 76-1, p. 1-8.
- Nouvel P. 2011** : Les voies romaines en Bourgogne antique : le cas de la voie dite de l'Océan attribuée à Agrippa, in *Voies de communication des temps gallo-romains au XX^e siècle, Actes du 20^e colloque de l'association bourguignonne des sociétés savantes, Saulieu, 16-17 octobre 2010*, Dijon, Association bourguignonne des sociétés savantes, p. 9-57.
- Paris C. 2019** : *Pont-Sainte-Maxence, 17 quai du Mesnil-Chatelain*, RFO de diagnostic, Amiens, Inrap Hauts-de-France, 35 p.
- Roblin M. 1966** : L'habitat ancien dans la région de Pont-Sainte-Maxence, in Chevalier R. (dir.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, École pratique des hautes études, p. 1087-1110.
- Roblin M. 1978** : *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque : peuplement, défrichement, environnement*, Paris, Picard, 346 p.
- Rollet P. 2011** : Reims (51) Champagne-Ardenne, Boulevard Henri-Henrot/ZAC du Vieux-Port, in Cerruti M.-C. (dir.),

Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2009, Tours, Joué-lès-Tours, Centre national d'archéologie urbaine, p. 84-85.

Rollet P. (dir.) 2016 : *Reims-Marne, ZAC du Vieux-Port, Boulevard Henrot*, RFO de fouille, Metz, Inrap, 5 vol., 2848 p.

Sarrazin S., Maréchal D. 2019 : *Pont-Sainte-Maxence (Oise, Hauts de France)*,

Place d'Armes, RFO de diagnostic, Amiens, Inrap Hauts-de-France, 72 p.

Thuillot P. 1983 : *La route des Flandres, Comptes rendus et mémoires*, Senlis, Société d'histoire & d'archéologie de Senlis, p. 125-133.

Vermeersch D., Jobic F., Wabont M. 2007 : *L'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) : bilan des connaissances*,

in Hanoune R. (dir.), Les villes romaines du Nord de la Gaule, Vingt ans de recherches nouvelles, Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL, Lille, université de Lille, *Revue du Nord* (coll. Suppl. à la *Revue du Nord*, 10), p. 99-132.

Woimant G.-P. 1995 : *L'Oise*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte archéologique de la Gaule, 60), p. 486-487.